

Le programme de formation au permis B-AAC

Public concerné et prérequis :

- Avoir minimum 15 ans.
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR si vous avez moins de 21 ans et que c'est la 1ère catégorie de permis que vous passez.
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives.
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France.
- Résidence et domicile en France.
- Pour les candidats âgés de 16 ans révolus à 17 ans non révolus fournir l'attestation de recensement
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC).

Durée et rythme de la formation : 20 heures (minimum légal obligatoire) au rythme de 2 heures de conduite par jour.

Objectifs : être capable de maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul, appréhender la route dans des conditions normales, circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers, pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Matériel requis : Chaussures fermées avec un bon maintien du pied et une tenue adaptée à la conduite.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de cours équipée d'une télé et d'un boîtier code « Planète permis » avec tests théoriques et d'un tableau.
- Véhicules double commande boîte manuelle.
- Livret de formation numérique et livre de code remis à l'élève dès son inscription ainsi qu'un accès internet pour effectuer des cours théoriques individuellement à domicile suivi par le formateur.
- Tablettes dans les voitures pour l'enseignement et le suivi des compétences de l'élève.
- Bilans de compétences effectués à la fin des compétences C1/C2 et C3/C4 du programme de formation, pour évaluer la progression du candidat.

Intervenants : Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R).

Suivi et évaluation de l'action : Fiche d'évaluation et satisfaction du candidat.

Programme :

- Une évaluation de départ afin de déterminer le volume prévisionnel d'heures moyen et le coût nécessaire de la formation
- Une formation théorique : Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code en présentiel et en E-Learning sur les 10 thèmes du code de la route : la circulation routière, le conducteur, la route, les autres usagers, les notions diverses, les premiers secours, prendre et quitter son véhicule, la mécanique et les équipements, la sécurité des passagers et du véhicule, l'environnement
- Une formation pratique : Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne. Le REMC forme des conducteurs plus responsables avec une meilleure connaissance des risques, des influences et des pressions sociales. Il permet d'opter pour un comportement plus sûr et responsable. La formation se déroule en 4 grandes compétences.
- Une présentation au permis

Détail des 4 grandes compétences de la formation pratique

Compétence 1

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesse.
- Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en courbe, en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Compétence 2

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

- A. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- B. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir sa voie de circulation.
- C. Adapter l'allure aux situations.
- D. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- E. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- F. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- G. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Compétence 3

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- A. Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- B. Croiser, dépasser, être dépasser.
- C. Passer des virages et conduire en déclivité.
- D. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- E. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- F. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- G. Connaître les règles relatives à la circulation Inter-Files (C.I.F) des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- H. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- I. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau.

Compétence 4

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- A. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- B. Préparer et effectuer un voyage longue distance et en autonomie.
- C. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- D. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- E. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule : régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation.
- F. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- G. Pratiquer l'écoconduite.